à Jean Perrissin, peintre, pour avoir painct à huille les armoiries du roi et de la ville à la girouette de la porte du Rhosne, et faict aultres painctures et dorures sur ledict portal.

« BB 109, 1582. Prix fait, moyennant 130 écus d'or au soleil, à Bertir Ramus, maître peintre verrier de Lyon, pour les trois victres de la chapelle neuve de Saint-Roch avec leurs ferrures et treillis de fil d'archal, auxquelles victres sera dépainct, savoir : en celle du milieu un grand crucifix avec les ymaiges de Notre-Dame, de Sainct Jehan, et de Marie Magdeleyne et aux aultres les ymaiges ou effigies de Saint Roch et de Saint Sébastien, avec aussi les armoyries de monseigneur l'archevêque (Pierre d'Epinac), de monseigneur de Mandelot et de la ville.

« BB 409, ibidem. Mandement de 6 écus d'or au soleil à Jean Maignan, peintre de Lyon, pour les portraictz qu'il a faictz pour la gravure des calices, platines (patènes) et charrettes (burettes) que la dicte ville et communaulté faict faire pour envoyer à Notre-Dame-de-Lorette.

« BB 409, ibid. — Mandement de 44 écus d'or au soleil à Jean Maignan, pour les peintures décoratives faites par lui au bateau préparé pour le service de Sa Majesté le roi, pendant son séjour dans la ville.

« BB 440, 4583. Opposition mise par les peintres de Lyon, en tête desquels figuroit Jean Maignan que l'on a rapporté estre celluy qui a été plus roide de tous les autres, à une vente de tableaux qu'un marchand étranger avoit obtenu la permission d'exposer dans la loge des changes. — Réprimande sévère qu'ils reçoivent des échevins et défense qui leur est faite, sous peine de poursuites judiciaires, d'entraver cette opération de commerce.

« BB 444, 4583. Mandement de 40 écus d'or au soleil à Jean Perrissin, peintre, pour avoir décoré l'intérieur de